

DIRECTION CENTRALE DU COMMISSARIAT DE L'ARMÉE DE TERRE : *sous-direction logistique ; bureau réglementation.*

TABLEAU N° 20044/DEF/DCCAT/LOG/REG modifiant le tableau n° 20085/DEF/DCCAT/LOG/REG du 6 décembre 2006 (BOC/PT, 2007, n° 12, texte 22) relatif aux tarifs de cession ou d'imputation des principales tenues en 2007.

Du 25 mai 2007

NOR D E F T 0 7 5 1 0 2 4 X

Texte modifié :

Tableau n° 20085/DEF/DCCAT/LOG/REG du 6 décembre 2006 (BOC/T, 2007, n°12, texte n° 22.)

Référence de publication : BOC N°20 du 27 août 2007, texte 39.

Le tableau n° 20085/DEF/DCCAT/LOG/REG du 6 décembre 2006 est modifié comme suit :

Point 2.

Remplacer le tableau relatif à la tenue du personnel masculin par le tableau suivant :

Tenues et effets.	Personnel officier et personnel non officier de carrière ou sous contrat.
Tenue du personnel masculin.	
Tenue complète (vareuse et pantalon)	174,77 euros
Pantalon	49,68 euros
Une vareuse et deux pantalons	224,45 euros
Manteau	110,40 euros

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le commissaire général de division,
directeur central du commissariat de l'armée de terre,*

Gérard DELTOUR.